



Guide pratique

Utilisation du module ANTAI

www.avrios.com/fr



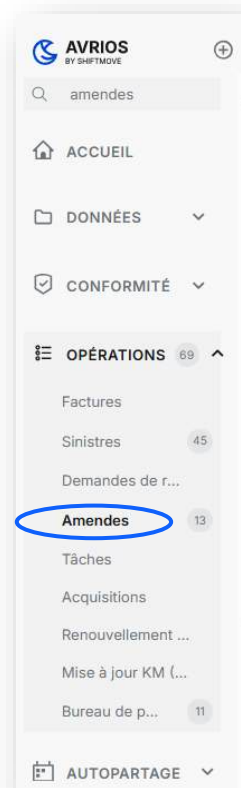
Rappel : Qu'est-ce que l'ANTAI ?

ANTAI signifie **Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions**. Il s'agit de l'organisme officiel français chargé du traitement des infractions routières constatées par les forces de l'ordre et les systèmes de contrôle automatisés.

Pour les véhicules d'entreprise, l'objectif est d'identifier le conducteur réellement responsable d'une infraction afin que le conducteur responsable puisse être désigné auprès de l'ANTAI, plutôt que de rester attribuée à l'entreprise propriétaire ou locataire du véhicule.



Comment fonctionne l'intégration ANTAI ?



Une fois activée, l'intégration connecte vos véhicules éligibles immatriculés en France à l'ANTAI. **Avrios** :

- enregistre les véhicules éligibles auprès de l'ANTAI
- synchronise quotidiennement les véhicules avec l'ANTAI
- récupère quotidiennement les nouvelles infractions ANTAI
- affiche les infractions dans la rubrique Amendes conducteurs
- utilise les informations sur les véhicules et les conducteurs déjà disponibles dans Avrios pour vous aider à identifier le conducteur
- vous permet de vérifier et d'envoyer directement la désignation du conducteur depuis Avrios ; ou alors de rejeter la désignation si vous ne souhaitez pas désigner un conducteur via Avrios.

Les nouvelles infractions ANTAI apparaissent avec vos autres amendes. Vous pouvez les identifier grâce à la mention Source : «ANTAI» et utiliser des filtres tels que la source, le statut ANTAI ou la date d'échéance.

Activer ANTAI

Avant qu'Avrios puisse échanger des informations avec l'ANTAI, un administrateur de votre compte Avrios doit donner son consentement une seule fois. Le parcours d'activation principal commence directement depuis la vue **Amendes conducteurs**. Si l'intégration ANTAI est disponible pour votre compte mais n'a pas encore été activée, une bannière vous invitera à connecter l'ANTAI. Sélectionnez **Connecter l'ANTAI** et confirmez votre consentement. Avrios enregistrera alors vos véhicules éligibles immatriculés en France auprès de l'ANTAI et commencera la synchronisation quotidienne. Vous pouvez également activer l'intégration manuellement depuis les Paramètres généraux. Dans la section ANTAI, activez : Partager les informations avec l'ANTAI.

Désactiver la connexion ANTAI

Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment depuis les **Paramètres généraux** en désactivant la connexion ANTAI. Lorsque le consentement est retiré :

- 1/ Avrios arrête de synchroniser les véhicules avec l'ANTAI
- 2/ Aucun nouveau véhicule n'est enregistré via l'intégration ;
- 3/ Les amendes déjà récupérées restent visibles dans Avrios.

Amendes

Connectez ANTAI maintenant

En connectant ANTAI, vous autorisez Avrios à traiter et à transmettre à ANTAI les informations de désignation du conducteur en son nom, et vous acceptez les [Termes relatifs aux fonctionnalités d'ANTAI](#).

Non merci Connectez ANTAI

1 amende trouvée

STATUT DE L'AMENDE	NUMÉRO DE L'AMENDE	NUMÉRO DE RÉFÉRENCE	VÉHICULE: AFFICHER UN NOM	CONDUCTEUR: NOM	MONTANT	DEVISE	Actions
Ouverte	AF-#26-0002	21500350100017251336017	OC 403 YA	Jean Dupont	35	EUR	

Gérer nouvelle infraction est disponible sur ANTAI

L'infraction peut contenir des informations telles que le véhicule, la date et l'heure de l'infraction, le lieu, le type d'infraction, le numéro de référence ANTAI et le conducteur affecté au véhicule au moment de l'infraction.

Lorsque cela est possible, Avrios présélectionne de façon automatique le conducteur auquel le véhicule était affecté au moment de l'infraction.

Important : les infractions ANTAI disposent d'un délai de **45 jours pour désigner le conducteur**. Veillez à traiter les infractions en attente dans les délais.

Démarche d'attribution des amendes dans l'ANTAI Avrios

L'attribution d'une amende ANTAI se fait en **deux étapes, suivies d'une confirmation finale**.

Étape 1 : Confirmer la personne représentant votre entreprise

Avrios vous demande d'abord d'indiquer la personne représentant votre entreprise pour la désignation. Les informations de votre propre compte utilisateur sont automatiquement préremplies. Vérifiez-les et modifiez-les si nécessaire. Ces coordonnées sont nécessaires pour transmettre la désignation à l'ANTAI.

The screenshot shows a web form titled 'Attribuer une amende' with a progress bar at the top indicating three steps: 1. Entreprise (selected), 2. Conducteur, and 3. Récapitulatif. The form contains three input fields: 'Entreprise' with the value 'Avrios Subcompany', 'Personne de contact' with the value 'Sebastian Delte', and 'E-mail' with the value 's.delte@avriosub.com'. A blue 'Suivant' button is located at the bottom right.

Étape 2 : Confirmer le conducteur

Avrios affiche ensuite le conducteur qui était affecté au véhicule au moment de l'infraction. Le conducteur est **automatiquement présélectionné** lorsqu'une affectation correspondante est disponible. Les informations disponibles sur le conducteur sont également préremplies, notamment :

- l'adresse ;
- le code postal et la ville ;
- le pays ;
- le pays de délivrance du permis de conduire ;
- le numéro du permis de conduire.

Si certaines informations sont manquantes, vous pouvez les ajouter directement pendant le processus.

The screenshot shows the second step of the form, 'Attribuer l'amende', with the progress bar now showing 'Entreprise' as completed and 'Conducteur' as the active step. The 'Conducteur' dropdown menu is set to 'Thierry Miller'. Below this, there is a section 'Informations du conducteur' with fields for 'Adresse' (Monsieur St. 45), 'Code postal' (10012), 'Ville' (Erfin), and 'Pays' (Allemagne). Another section 'Permis de conduire' includes 'Pays de délivrance' (Allemagne) and 'Numéro de permis' (23456789012). At the bottom, there are three buttons: 'Retour', 'Attribuer à l'entreprise', and 'Suivant'.

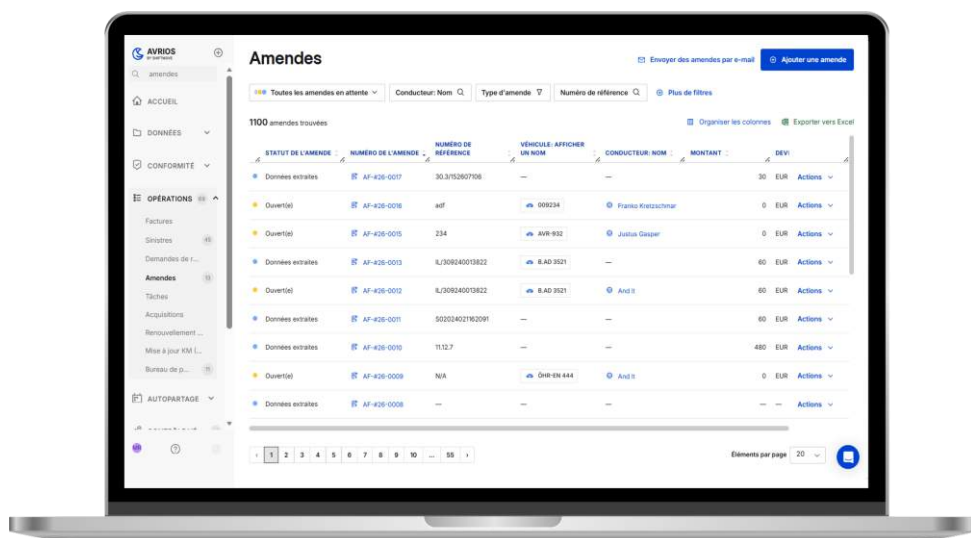
Étape 3 : Vérifiez et envoyez

Avant d'envoyer la désignation, Avrios affiche un résumé des informations relatives à l'entreprise et au conducteur. Vérifiez attentivement les informations, confirmez qu'elles sont correctes, puis envoyez la désignation. Une fois l'envoi effectué avec succès, la désignation du conducteur est transmise à l'ANTAI.

Que faire si je ne souhaite pas désigner un conducteur ?

Vous pouvez également sélectionner **Rejeter l'amende**.

Dans ce cas, votre entreprise ne désigne pas de conducteur via Avrios. L'infraction est alors traitée selon la procédure ANTAL traditionnelle, en dehors de la procédure de désignation en ligne, par courrier.



Synchronisation et délais entre ANTAL et Avrios

Les informations relatives aux véhicules et les nouvelles infractions ANTAL sont synchronisées **une fois par jour**. Après l'activation de l'intégration, les véhicules éligibles sont enregistrés auprès de l'ANTAL lors de la prochaine synchronisation.

À savoir, les infractions ANTAL ne sont pas importées rétroactivement. Seules les infractions survenues après l'enregistrement d'un véhicule auprès de l'ANTAL via l'intégration peuvent être récupérées.

Vous disposez désormais des principales clés pour utiliser le module ANTAL en toute autonomie. Nous espérons que ce guide vous accompagnera efficacement dans sa prise en main.

Bonne découverte et bonne utilisation du module ANTAL !